

VILLE DE PULLY Direction de l'urbanisme et de l'environnement	
R 2 DEC. 2024	<input type="checkbox"/> autorisation construire
CP 1009 Pully	<input type="checkbox"/> aménagement du territoire
	<input type="checkbox"/> parcs et promenades
	<input type="checkbox"/> architecture

Demande N° 62-2024

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 13 décembre 2024 au 21 janvier 2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire B. et G. ANAGNOSTARAS

Demandeur Av. des Peupliers 2

Adresse CH 1009 PULLY Parcelle N° 3530

Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage

Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non

Essence(s) Thuja plicata 2x

Diamètre(s) du tronc 1x 37cm / 1x 20cm Hauteur(s) : 5m

Etat sanitaire Bon

Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage ARBRE INUTILE FAIT DE L'OMBRE DANS LA CUISINE

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom _____ Nom _____
 Adresse B. et G. ANAGNOSTARAS
Av. des Peupliers 2
 Téléphone CH-1009 PULLY 079.520.47.36
 Adresse e-mail famille@anagnostaras.com

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom _____ Nom _____
 Adresse _____
 Téléphone _____
 Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Pascal Nom Pilliod
 Société Pilliod paysages SA
 Adresse Route de Berne 2306 / 1066 Epalinges
 Téléphone 079 782 12 83
 Adresse e-mail pilliod.paysages@gmccil.com

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1x
 Essence(s) AMELANCHIER ROTUNDIFOLIA
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
 Emplacement prévu COTÉ AV. DES PEUPLIERS

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Pully, le 28.11.2024

Signature

